



Jean C. Lapierre,
Président fondateur

COMMUNIQUÉ

Don de 10 000\$ de Télébec à la Fondation Madeli-Aide

**Conseil d'administration
2000-2001 :**

Louis Cormier,
Président

Léon Renaud,
1^{er} vice-président

Fernand Deveau,
2^{ième} vice-président

Dorothée Boudreau,
Secrétaire

William Deveau,
Trésorier

Michel Carboneau,
Coordonnateur

Léonard Aucoin,
Administrateur

Line Cormier,
Administratrice

Louis-Philippe Cormier
Administrateur

Franklin Delaney,
Administrateur

Gilles Deraspe,
Administrateur

Mathieu Lafrance,
Administrateur

Donald Richard,
Administrateur

Jean Turbide,
Administrateur

Montréal, le 15 mai 2001 – Lors du souper-bénéfice au homard qui regroupait plus de deux cent cinquante personnes le 12 mai dernier à Montréal, M. Pierre Brochu, président et chef de la direction de Télébec, a annoncé un don de 10 000 \$ à la Fondation Madeli-Aide.

M. Brochu a mentionné dans son allocution que « *Télébec est très fière de compter les Madelinots parmi sa clientèle et de s'impliquer fidèlement, au fil des ans, dans la vie sociale, culturelle et économique de ce magnifique coin de pays.* »

Il a aussi insisté sur l'importance d'encourager les jeunes « *Nous souscrivons à la Fondation Madeli-Aide parce que chez Télébec nous misons sur l'avenir en encourageant de façon concrète ceux et celles qui vont nous succéder un jour, quel que soit leur choix de carrières.* »

Les fonds recueillis par la Fondation Madeli-Aide sont distribués en bourses d'études aux étudiants des Îles de la Madeleine qui doivent poursuivre leurs études post-secondaires à l'extérieur des Îles.

Les étudiants des Îles doivent déposer leur demande de bourse pour l'année académique 2001-2002 avant le 22 juin prochain. Les formulaires de demande sont actuellement disponibles à la Polyvalente, au Cégep ainsi que dans les Caisses populaires des Îles.

- 30 -

Pour information : Louis Cormier, président

Rés. (514) 277-0139

Bur. (514) 873-8030 #5014

La Fondation Madeli-Aide a pour mission de recueillir des fonds qu'elle distribue sous forme de bourses d'études aux étudiantes et aux étudiants qui après des études secondaires ou collégiales aux Îles de la Madeleine poursuivent des études collégiales et universitaires à l'extérieur des îles.